



LOCATION

Droits des contrats - Relations locataires / bailleurs

BAUX D'HABITATION - COMMERCIAUX - PROFESSIONNELS

Pierrick BOURNET, avocat - Mercredis de 9h à 12h
Valérie REDON-REY / Adam LAKEHAL, avocats - Mercredis et Jeudi de 13h30 à 15h30
Céline CAPAYROU, juriste - Baux d'habitation
- Sans RDV : Lundis de 14h à 17h
- Sur RDV : Mardis de 13h30 à 17h
- Permanences téléphoniques : Tous les Mardis et vendredis de 10h à 12h30 au 05 62 30 15 31

ÉTAT DES LIEUX - COMMANDEMENTS - EXPULSIONS

COMMISSAIRES DE JUSTICE - 2 mardis par mois de 13h30 à 17h

GESTION - MANDAT - TRANSACTION

Janine REDON - 1er mardi de 14h à 16h30
Jean-Luc VALADIÉ - 3ème vendredi de 9h à 12h
Louis REY, Location de courte durée - 2ème lundi de 14h à 16h



FISCALITÉ GESTION DE PATRIMOINE

FISCALITÉ IMMOBILIÈRE - DÉCLARATIONS FISCALES

Josiane BESSIERE - Mardis et vendredis de 9h à 12h, les 15 premiers jours du mois
Jean-Yves STÉPHAN - Mardis et vendredis de 9h à 12h, les 15 derniers jours du mois

FISCALITÉ PATRIMONIALE - FISCALITÉ DE L'ÉPARGNE

Thibaut RUEDA - 4ème mardi de 9h à 12h

FISCALITÉ CONTENTIEUX - RÈGLEMENT AMIABLE

Isabelle BASTIDE, avocate - 4ème mercredi de 14h à 17h

GESTION DE PATRIMOINE - PLACEMENTS - DÉFISCALISATION

Thibaut RUEDA - 2ème lundi de 14h à 17h

AVIS D'EXPERTS COMPTABLES - LMNP

EXPERTS COMPTABLES - 2ème et 4ème jeudi de 14h à 17h

FINANCEMENT - RACHAT DE CRÉDIT

Christian FRAISSE - 3ème mardi de 14h30 à 17h



PROPRIÉTÉ

Évaluation - Transmission - Médiation - Assurance

DROIT DE SUCCESSION - DONATION / PARTAGE - TESTAMENT

NOTAIRES - 2 lundis par mois de 14h à 17h

AVIS DE MÉDIATEUR - LITIGES VOISINAGE - CONSTRUCTION...

Robert-François RASTOUL, avocat - 1er lundi de 14h à 17h
Dominique FERVAL, avocate - 3ème lundi de 14h à 17h

DROIT DE LA PROPRIÉTÉ - INDIVISION - PARTAGE

Stéphanie MACÉ, avocate - 1er jeudi de 14h à 17h

ASSURANCES IMMOBILIER - DOMMAGE OUVRAGE

Marie-Laure GUILLAUMOT - 3ème mardi de 14h à 17h
Aurélié BEAUTE, avocate - 2ème mercredi de 14h à 17h



COPROPRIÉTÉ

Droits et obligations des copropriétaires

DROIT - RÈGLEMENT DE COPROPRIÉTÉ - RÔLE DU SYNDIC

Florence GRACIÉ-DEDIEU, avocate - Mercredis de 15h à 17h
Xavier MARTIN, juriste - 1er et 3ème mercredi de 9h30 à 12h
Olivia HERVÉ-QUINCY, avocate - 2ème lundi de 14h à 17h et 4ème vendredi de 9h à 12h

GESTION PETITE COPROPRIÉTÉ - SYNDIC BÉNÉVOLE

Michel MAILLARD - 2ème et 4ème mardi de 14h à 17h
Céline CAPAYROU - Jedis de 13h30 à 17h

ANALYSE DE COMPTES DE COPROPRIÉTÉ

Christophe LOUVET - 1er mardi de 13h30 à 17h
Jean-Yves STÉPHAN - 4ème mercredi de 13h30 à 17h

DIAGNOSTICS TRAVAUX ÉNERGÉTIQUES ET ACCESSIBILITÉ

Olivier MENOTTI - 1er vendredi de 10h à 12h

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE - TRAVAUX - AIDES

Philippe RESCANIERES - 4ème mardi de 9h à 12h



TRAVAUX - URBANISME

Droits des contrats - Conseils techniques en travaux

DROIT DE LA CONSTRUCTION - GARANTIES - CONTRATS

Guy TERRACOL, avocat honoraire - 2ème lundi de 14h à 17h
Pierrick BOURNET, avocat - 4ème lundi de 14h à 17h

ARCHITECTE - RÉNOVATION - CONSTRUCTION

Fabien PESSANT - 1er jeudi de 14h20 à 17h
Michel SOUVIRON - 3ème jeudi de 14h20 à 17h

AMÉNAGEMENT URBAIN - SERVITUDES - VOIRIE - ASL

Nathalie THIBAUD, avocate - 3ème jeudi de 14h à 17h

AIDES FINANCIÈRES ET TECHNIQUES POUR L'ISOLATION

Bruno CABANIS / Ichem YALA - 1er mercredi de 9h à 12h

GÉOMÈTRE EXPERT - SERVITUDE - BORNAGE - MITOYENNETÉ

Laurent TASSEL - 1er mercredi de 13h30 à 17h
Olivier SAINT CRIQ - 3ème lundi de 14h à 17h

PATHOLOGIE DU BÂTIMENT - STRUCTURES - ÉTANCHÉITÉ

Fabrice HUGONET - 1er lundi de 14h à 17h
Flavien PELLE BECKER - 3ème vendredi de 9h30 à 12h

DROIT DE L'URBANISME - POS - PLU - EXPROPRIATION - PC

AVOCATS - 1er et 3ème mercredi de 13h30 à 17h

DROIT DES CONTRATS - VEFA - CCMI - ENTREPRISE - ARCHITECTE

AVOCATS - 1er mardi de 14h à 17h

ÉVALUATIONS IMMOBILIÈRES : TERRAINS - IMMEUBLES FONDS DE COMMERCE - SUCCESSION - LIQUIDATION

Ludovic BARRAU Gérard FONS Jean-Yves SADLAN
2ème et 4ème jeudi de 13h30 à 17h

PERMANENCE EN ARIÈGE

AVOCAT - COMMISSAIRE DE JUSTICE - NOTAIRE
1 vendredi par mois de 10h à 12h



ASSOCIATION
DES PROPRIÉTAIRES
& COPROPRIÉTAIRES



BESOIN DE CONSEILS, REJOIGNEZ-NOUS !

L'Association des Propriétaires & Copropriétaires
est votre partenaire au quotidien !

CONSEIL

D'être entendu et conseillé en illimité¹ :

- Par des consultants spécialisés lors de rendez-vous en présentiel et par téléphone
- Par des juristes par téléphone au 05 62 30 15 30
- Par des consultations juridiques en ligne sur www.asso-immo.org rubrique "Consultations en ligne".

DÉFENSE

D'être représenté et défendu localement, au sein des Commissions de conciliation d'Haute Garonne et d'Ariège.

INFORMATION

D'être informé :

- Par notre Newsletter mensuelle, abonnement sur www.asso-immo.org
- Par un magazine et une revue de proximité mensuels
- Sur nos réseaux sociaux Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn et YouTube



OFFRE DE PARRAINAGE

Vous appréciez nos services ?
Faites-en profiter un proche !

POUR VOUS



UN CADEAU⁴

POUR VOTRE FILLEUL



UN MOIS
D'ADHÉSION
OFFERT⁵

ADHÉSION



Particulier,
Syndic bénévole,
Indivision

217 €²

(163 € de cotisation +
54 € de droit d'entrée)



SCI, Copropriété,
Conseil syndical,
Syndic professionnel,
Autres société

288 €²

(234 € de cotisation +
54 € de droit d'entrée)

Déductible de vos revenus fonciers déclarés au régime réel

L'ASSOCIATION C'EST AUSSI...

- La vente d'imprimés indispensable à la gestion de vos biens immobiliers

Baux (habitation, meublé, mobilité, tourisme, commerce, garage, professionnel...), état des lieux, acte de caution, courriers type... à jour des nouvelles lois et validés par notre service juridique !

- Des événements

- Conférences : "Rendez-vous de l'immobilier" animés par les consultants et partenaires de l'Association.

- Journées Portes Ouvertes :

Les consultants et les partenaires reçoivent sans rendez-vous en gestion locative, copropriété, fiscalité...

- Des offres "Services +"³

- Ateliers pratiques sur la gestion locative

- Aide à la déclaration des revenus

- Aide à la rédaction d'un bail d'habitation

- Achat de panneaux pour la location ou la vente

- Établissement des diagnostics obligatoires pour la location ou la vente (état des risques et pollution / état des nuisances sonores)

- Aide à l'enregistrement de votre copropriété

- Accompagnement dans le cadre de la garantie Visale.

¹Retrouvez l'ensemble de nos consultations au verso - ²Tarif applicable jusqu'au 31/12/2025 - ³Conditions tarifaires auprès de nos services - ⁴Dans la limite des stocks disponibles - ⁵Non cumulable avec toute autre offre promotionnelle

18 Rue de Metz
31000 Toulouse

05 62 30 15 30
contact@asso-immo.org
www.asso-immo.org

Nos horaires d'ouverture :
Lundi au mercredi : 9h à 12h30 - 13h30 à 17h
Jeudi : 13h30 à 17h - Vendredi : 9h à 12h30